

Une app « Touche pas à ma pote »

Le harcèlement en rue est un véritable fléau. Une application pour smartphone belge permet désormais aux femmes de signaler l'intimidation sexuelle.

La secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des chances Bianca Debaets (CD&V) a lancé mardi la première application belge destinée à combattre le harcèlement en rue. Le projet est né en collaboration avec l'ASBL « Touche pas à ma pote » dont l'app a repris le nom. Selon une récente étude de l'université de Gand, 86 % des femmes ont été victimes au moins une fois d'intimidation sexuelle, 34 % d'entre elles en souffrent encore aujourd'hui et 22 % ne racontent à personne les événements les plus graves. Seuls 3,6 % vont jusqu'à porter plainte, a expliqué Bianca Debaets lors de la présentation du projet à l'Institut des Hautes Études des Communications

Sociales (Ihecs) à Bruxelles.

L'objectif de l'application « Touche pas à ma pote » est d'aider les femmes à signaler l'intimidation sexuelle et permettre de mobiliser les passants.

« Il y a trop peu de respect pour les femmes dans les espaces publics », affirme la secrétaire d'État. « Se faire insulter ou agresser en rue a des effets négatifs durables. Nous ne pouvons pas accepter cela. J'appelle les bruxellois à s'engager. »

La police a également accès aux données diffusées via l'application. Elle pourra à terme adapter ses patrouilles.

L'outil a été inspiré d'une application française, « Handsaway », fondée par la Parisienne engagée Alma Guirao et dont un tiers des utilisateurs sont des hommes.

« Ce n'est pas une solution miracle, mais cela renforce deux aspects importants. Vous voyez mieux ce qui se passe vraiment et où, à la place d'uniquement voir le sommet de l'iceberg », conclut Mme Debaets.

« Touche Pas A Ma Pote by Handsaway » est désormais disponible sur Google Play, et dès le 9 mars sur l'Apple Store. ■